

# Ech T'chou Canard

ETAT CIVIL



## NAISSANCE :

Matis DEPUT, né le 13 janvier 2006 à Amiens.

## DECES :

MALIMAIN Marcel, décédé le 6 février 2006 à Montdidier en sa 92<sup>ème</sup> année.

HENON René, décédé le 20 mars 2006 à Roye dans sa 89<sup>ème</sup> année.

## PERMANENCE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 10 h 30 et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois (octobre à juin) de 9 h à 10 h

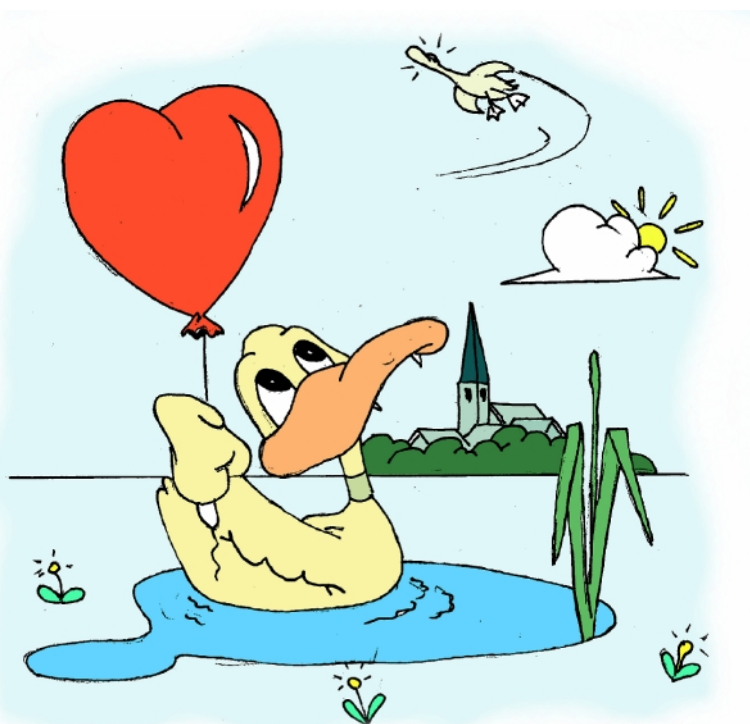
Permanence sociale avec Mr Viltart le vendredi de 9 h à 10 H

Merci de respecter les horaires.

Toutes demandes (en dehors des permanences) peuvent être :

- déposées dans la boîte aux lettres (à gauche de la grille) de la mairie
- transmises par fax au 03.22.37.02.67
- enregistrées sur le répondeur au 03.22.37.40.14
- adressées par Email à l'adresse électronique :

[mairie.arvillers@wanadoo.fr](mailto:mairie.arvillers@wanadoo.fr)



**Avril 2006**  
**n° 93**  
**Arvillers**

## LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toute la population.

En ce début de 2ème trimestre, le budget a été voté ; comme promis en 2000 sans augmentation de taux.

Il est vrai que les bases d'imposition bougent mais ceci n'est pas du ressort du conseil municipal ; le département, la région et même la CCALM augmentent tous les ans. Je préfère ne pas polémiquer sur ce sujet mais je pense qu'à la CCALM des économies pourraient être faites, notamment en ce qui concerne les dépenses liées à des études réalisées qui ne nous apprennent rien de plus que ce que nous savons déjà. Cela m'irrite de plus en plus ; par exemple 50 « bâtons » (francs) pour étudier le sol de la zone d'Hangest (relevé topographique) !!!!

Concernant les travaux 2006, les classes de maternelle et le bureau de poste (peinture) vont être rénovés.

Au programme également :

- Un grand réfrigérateur à la salle Cola.
- Résoudre le problème informatique à la Mairie .
- Le cadran de l'église (pour le mois de mai).

Les gros travaux sur la place ne devraient voir le jour qu'à la fin de l'année voir début 2007 car il faut sérieusement y réfléchir. Ces travaux consisteraient à effacer le réseau électrique, remplacer l'éclairage public, l'aménagement devant l'église et le plus important prévoir des places de parking car cela devient urgent pour des raisons de sécurité compte tenu de l'affluence devant les différents commerces.

D'autre part il y aura des travaux de voirie à prévoir Rue du Tour des Haies et Faubourg Saint Antoine. Il faut cependant attendre l'achèvement des différentes habitations afin d'éviter de les dégrader.

Notre population augmente depuis 3 années, d'ici fin 2006 nous serons pratiquement 800 habitants à Arvillers.

J'en profite ainsi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Je suis à leur disposition à la Mairie le Samedi matin pour les personnes qui travaillent la semaine ; contrairement à ce que raconte un certain individu que je préfère ignorer maintenant.

La réderie aura lieu le dimanche 28 Mai, cette année il n'y aura pas d'exposition de vieux tracteurs mais peut être de vieilles voitures !

Le repas républicain aura lieu comme à l'habitude le 14 Juillet vu la bonne ambiance de cette manifestation.

Passons aux choses qui fâchent :

1 - Je suis écoeuré de voir le long des routes les canettes jetées volontairement, un peu de civisme ne ferait pas de mal ! Ceci pose notamment problème aux agriculteurs dans la culture de légumes.

2 - Le porche de l'église n'est pas un urinoir et vous seriez surpris de connaître les auteurs de ces actes qui ne sont pas toujours ceux à qui l'on pense !

Des cailloux sont également mis dans la serrure.

Si ces personnes ne savent pas quoi faire, je peux les occuper au nettoyage du village.

Enfin je souhaiterais que les joueurs de foot se mobilisent et reprennent à plusieurs la prochaine saison.

En effet, Michel Dubois va cesser de diriger le club mais sera toujours présent si les joueurs ont besoin de conseils pour l'organisation des équipes ou autres renseignements ; d'autant que le conseil a maintenant mis en place des douches et éclairé les vestiaires. Il serait bien de motiver les nouveaux débutants à cette activité.

Bon vent à tous.

Yves Cottard

## ANNONCES

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles de la 2ème période de l'année 2006, nés en avril, mai, juin 1990 doivent se faire recenser en mairie en mai, juin 2006. En leur absence, les parents peuvent faire la démarche. Se munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

### CEREMONIE DU 8 MAI

Rassemblement à la mairie à 11 heures, cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Coca.

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES et CANTINE SCOLAIRE 2006-2007

Les inscriptions pour l'année 2006-2007 auront lieu les :

- mardi 2 mai 2006 de 16 h 30 - 17 h 30
- vendredi 5 mai 2006 de 16 h 30 - 17 h 30

Se munir du livret de famille et du carnet de santé.

Pour les enfants entrant pour la première fois à la Maternelle (nés en 2003), il est demandé en plus un certificat du médecin stipulant que l'enfant est apte à la vie en communauté. Rappel : aucune inscription ne peut se faire en cours d'année.

Si vous ne pouvez pas vous présenter aux jours et heures indiqués, veuillez prendre rendez-vous en téléphonant au 03-22-37-42-18

Pour la cantine scolaire, vous pouvez inscrire à l'année votre enfant.

Renseignements et inscriptions en mairie aux heures habituelles du secrétariat.

EN JUILLET, PAS DE LOCATION DE SALLE COCA OCCUPEE PAR LE CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

### FETE D'ARVILLERS - dimanche 28 mai 2006

Grande réderie - location : 2 €le mètre - inscriptions au 03.22.37 46.56 ou 03.22.374748 Exposition de voitures anciennes

Défilé de majorettes d'Arvillers.

Remise des tickets gratuits le samedi 27 mai 2006 à 17 h devant l'ancienne mairie.

Organisé par le comité des Fêtes.

14 JUILLET 2006: repas républicain

### INFORMATION : DOCUMENTATION

Recherchez-vous une documentation que vous n'avez peut-être pas trouvée dans votre boîte aux lettres ? Sont à votre disposition en mairie :

- le Bulletin flash,
- le journal du tri "TRI ET MOI",
- le mémento du recyclage 2006
- le guide du tri,
- les sentiers de randonnées,
- le guide des artisans et commerçants,
- calendrier "nature en Picardie".

(toute cette documentation est également disponible dans les locaux de la CCALM)

Le Conseil Général vous propose : "Vivre en Somme", "Bien vivre sa retraite", sans oublier bien sûr "ECH T'CHOU CANARD" d'Arvillers ! Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à venir en mairie.

### MOUTONS ET CHEVRES

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche communique :

Vous détenez, quel que soit leur nombre, MOUTONS OU CHÈVRES.

Que vous en soyez propriétaire ou non, vous devez vous déclarer et les identifier ! En cas de crise sanitaire, il est nécessaire de connaître l'existence de vos animaux. L'absence d'identification peut être sanctionnée (abattage des animaux à vos frais, contravention).

Pour éviter cela, faites-vous connaître au plus vite auprès de l'Etablissement Départemental d'Elevage qui vous expliquera les démarches à suivre.

A.S.E.I.S.

SERVICES ELEVAGE IDENTIFICATION DE LA SOMME

BP 65

80092 — AMIENS CEDEX 3

Tél. 03 22 33 69 45 de 8 heures 30 à 12 heures

Aucune situation ne pourra être régularisée après le 30 avril 2006

### CENTRES MEDICO-SOCIAUX DE MOREUIL ET D'AILLY-SUR-NOYE

Les numéros de téléphone ont changé :

CMS de Moreuil – 11 rue Victor	Tél : 03 60 03 45 30
Gaillard – 80110 MOREUIL	Fax : 03 22 82 51 85
CMS d'Ailly-sur-Noye – 26 rue des	Tél : 03 60 03 45 10

**DECLARATION D'IMPOT SUR LE REVENU**

L'administration fiscale communique :

Une nouveauté cette année : vous recevrez votre déclaration de revenus préremplie.

Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie.

Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février mais au début du mois de mai.

Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février et mars.

Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront à la date habituelle.

**ANIMAUX EMPOISONNES**

Des habitants ont retrouvés leur chat mort empoisonné. S'il est vrai que notre village connaît une prolifération de chats, ce n'est pas une raison pour les tuer. Il ne faut pas oublier que la plupart de ces chats appartiennent à quelqu'un et bien souvent à des enfants.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 MARS 2006**

Présents : MM Cottard, Viltart, Carpentier, Brunel, Debuire, Scherpereel, Dr Carpentier, Dumetz, Soilleux, Mmes Andrieu, Platerier, Rubin

Absents excusés : M Desrousseaux et Beaudé

Mme Andrieu a été élue secrétaire de séance

**EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR  
AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE**

Il a été demandé au cabinet Jacques LEFEBVRE de Tourcoing un relevé topographique au 1/200 avec réseaux visibles. Les frais d'étude seront partagés avec le Syndicat d'eau du Santerre et la part incombant à la commune s'élève à 1.785 €H.T. Cette somme sera prévue au budget primitif 2006, en section d'investissement.

Un ordre de service n° 2 a été pris entre le Cabinet Odile GUERRIER et la commune pour suspendre les études de mission « Etudes préliminaires », dans l'attente du relevé géomètre, en date du 23 janvier 2006.

**CARTE COMMUNALE - APPROBATION DU PERIMETRE  
CONSTRUCTIBLE**

Suite à l'enquête publique, concernant les éléments de paysage à préserver et le périmètre constructible de la commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- d'approuver la carte communale telle qu'elle a été définie suite aux différentes études de la commission et à l'enquête publique
- de préserver les éléments identifiés dits « paysagers » définis dans l'enquête publique.

**TRAVAUX D'ELECTRICITE POUR LA SANTERROISE**

Les travaux d'extension du réseau électrique de distribution pour l'alimentation du silo à grains au profit de la Santerroise à La Râperie doivent être réglés par la Commune qui en demandera le remboursement à la Santerroise dès lors que le règlement sera fait. Une convention financière de remboursement sera faite entre la Santerroise et la commune. Le montant net des travaux revenant à la commune est évalué à 21822 €. Cette somme sera prévue en dépense au budget primitif 2006 de la commune avec en recette le remboursement équivalent, prévue dans le cadre de la convention avec la Santerroise.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer cette convention financière.

Le Conseil municipal a rejeté, à l'unanimité, la demande d'exonération de la taxe professionnelle par la Santerroise.

**VOTE DU TAUX DES QUATRE TAXES 2006**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2006 sans changement par rapport à l'année 2005 soit :

Taxe d'habitation	5.20
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10.11
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23.66
Taxe professionnelle	6.79

Les taux sont adoptés à l'unanimité.

## PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2006

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les différents travaux d'investissement décidés lors du précédent conseil municipal de décembre 2005. Les dépenses afférentes à ces travaux seront prévues en dépense d'investissement du budget primitif 2006

- travaux clocher de l'église par l'entreprise PASCHAL	20659.41 €H.T.
Subvention du Département (30% du H.T. soit 6.197 €)	
Subvention DGE en attente	
- aménagement place de l'église par le Cabinet GUERRIER	9.717.50 €H.T.
Subvention du Département (30 % H.T. soit 2438 €)	
- travaux d'isolation et de peinture par D. PETIT	8.203.52 €H.T.
Subvention du Département (15 % H.T. soit 1230 €)	
- travaux d'éclairage publique et d'extension de réseau	34.590 €T.T.C.
- travaux pour carte communale	9.000 €T.T.C.
comprenant des travaux de reproduction et des honoraires du Commissaire enquêteur	
- Barre de coupe pour tracteur Kubota	2.900 €T.T.C.
- Mobilier de bureau	
(Table du conseil + réfrigérateur + écran plat mairie )	2.500 €T.T.C.

## PRIME A LA CONSTRUCTION

Le Conseil municipal rappelle qu'une prime à la construction est donnée aux nouveaux propriétaires occupants des maisons neuves . La prime de 305 €est attribuée aux propriétaires occupants, sur remise de leur déclaration d'achèvement de travaux et un RIB en mairie.

## QUESTIONS DIVERSES

### CABANE DE CHASSE

La cabane de chasse installée sur le terrain communal doit être assurée. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de rembourser le montant de l'assurance à la société de chasse sachant que la commune assure de son côté les bâtiments des Archers et du Football.

Le remboursement se fera sous forme de subvention et sera prévu au budget primitif 2006 en section de fonctionnement.

## CONVENTION AVEC LA PROTECTION MONTDIDIÉRIENNE DES ANIMAUX

La commune fait appel au service de la Protection Montdidiérienne des Animaux pour accueillir les animaux errants ou en divagation (art. 213-3, 213-4 et 213-5 du Code Rural). Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de verser une subvention à cet organisme d'un montant de 75 €. La subvention sera prévue au budget primitif 2006.

## COURSE CYCLISTE DU 16/04/2006

Monsieur le Maire organise, à son initiative personnelle, une course cycliste dans la commune le dimanche 16/04/2006 avec le club « Espoir Cycliste de Roye ». Un arrêté de circulation sera pris par le maire pour restreindre la circulation et interdire le stationnement dans les rues Marot, d'Erches, d'Hangest, Faubourg Saint Antoine, de la Chapelle et place de l'Eglise, ce jour-là.

## MUR DU CIMETIERE DE SAULCHOY

Monsieur le Maire contacte la mission RMI de l'Intercommunalité pour un chantier de restauration du mur du cimetière de Saulchoy.

## PROBLEME DE DISCIPLINE AUX ECOLES

Une réunion a été provoquée par les enseignantes afin d'alerter les parents d'élèves sur un grave problème de discipline. Monsieur le Maire a assisté à la réunion.

Valérie Andrieu => signale la dégradation de la rue du Faubourg Saint Antoine due aux travaux de construction d'une maison.

Alain Carpentier => A qui appartient la chapelle Notre Dame de Délivrance ? R : elle a été donnée par la famille Branche à la commune. Le conseil municipal demande que les objets religieux de cette chapelle soient restitués à la commune.

Dr Carpentier => certains devants de maisons sont de véritables dépotoirs (caravanes, carcasses de voitures, parasol). Monsieur le Maire s'en occupe.

PG Dumetz => Ne pourrait-on pas remettre les grilles à l'église ? R : cela fera partie de l'étude de l'aménagement de la place.

Xavier Soilleux => Monsieur le Maire ne pourrait-il pas prendre un arrêté interdisant la consommation et le jet de canettes sur la voie publique ; les bords de route en sont envahis.

La séance est levée à 22 h 20.

## *Fleurissement*



Comme chaque année, la municipalité tient à encourager les habitants d'Arvillers à apporter une note fleurie au village.

2005, 34 habitations ont retenu son attention et c'est avec joie que des bons d'achat de fleurs seront remis à :

Jean Claude CHATELAIN, Marcel BELLANGER, Robert BELLANGER, Bernard BOCQUET (Saulchoy), Cyril BUTEUX, Claude CHAMP, Sylvain CHARBONNEL, Marcel DAIGNY, Georges DESCHAMPS, Bernard DUBOIS, Jean-Claude DUMONT, Didier DUQUESNOY, ETAINS DU MOULIN, Gaston FLAMENT, Jean Louis HEDIN (Saulchoy), Janine HELUIN, Alain HEMERY, Françoise HENON, Myriam LEFEVRE (Saulchoy), Marie-Claude LEVE, Marie-France LEVEQUE, Hervé LOURDEL, Marie-Josèphe PARISI, Christophe PECHON, Stéphane POIRIER, Roland PORTIEN, Françoise POTIN, Charles PRUVOST (Père), SALON SYLVIE, Emmanuel SCHERPEREEL, Jean-Michel SCHERPEREEL, Alain SEGARD, Marie Noëlle THERY, Jean TRICOT-CENSIER.

En souhaitant que 2006 voie s'accroître le nombre de maisons fleuries, bon et beau fleurissement à toutes et tous.



## ELSA



Organise à partir du mardi 2 mai 2006 et jusqu'à fin juin une initiation à l'athlétisme pour tous les enfants sans condition d'âge.

Lieu : stade d'Arvillers ou salle COCA si mauvais temps.

Quand : le mardi

Horaires : de 17 heures à 18 heures

Tarif : 10 € pour les 2 mois

Initiation aux sauts, aux lancers, à la course etc ...

Pour les plus petits, des jeux seront organisés autour de l'athlétisme.

Les parents sont les bienvenus pour nous aider à l'encadrement.

### Les majorettes d'Arvillers

Défilé à l'occasion de la fête foraine le dimanche 28 mai 2006 vers 15 heures.

Défilé le 13 juillet 2006 pendant la retraite aux flambeaux vers 22 heures.

ELSA organisera un Loto Quine au mois de septembre.